

Annonces classées

15

COMMUNE DE CHAMPAGNAC
Mairie, 15350 Champagnac

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

MARCHÉ DE TRAVAUX

Nom et adresse de l'organisme acheteur : COMMUNE DE CHAMPAGNAC, mairie, 15350 Champagnac, tél. 04.71.69.61.55, fax 04.71.69.62.21, e-mail : contact@champagnac.fr

Objet du marché :

Objet du marché : travaux de mise aux normes de l'étang du Bois-de-Lempire.

Type de marché de travaux : exécution.

Lieu d'exécution : village du Bois-de-Lempire : étang et rue des Lacs.

Caractéristiques principales :

- création d'un bassin de décantation ;
- vidange d'un étang par siphonage ;
- création d'un moine et d'un déversoir de crue ;
- pose d'une canalisation de vidange de 85 ml sans tranchée.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : septembre 2018.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateur économique attributaire du marché : seuls les groupements solidaires ou conjoints avec mandataire solidaire sont acceptés.

Conditions de participation : suivant les indications du règlement de la consultation.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Procédures :

Type de procédure : procédure adaptée suivant articles 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Conditions de délai :

Date limite de réception des offres : vendredi 6 juillet 2018, à 12 heures. Les offres peuvent être transmises par voie dématérialisée ou par lettre recommandée avec avis de réception postal ou déposées contre récépissé à : M. le Maire, mairie, « le Bourg », 15350 Champagnac.

Délai minimum de validité de l'offre : cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 7 juin 2018.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : les documents de la consultation pourront être obtenus par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation : www.marches-info.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements ou troisième contact peuvent être obtenus : IMPACT CONSEIL 7, rue des Écoliers, 24300 Châtelain-Marcheix, tél. 05.55.64.36.02.

CPV : 4512050-0, 4520000-9.

La présente consultation, lancée en procédure adaptée avec possibilité de négociation, vise à recruter par accord-cadre mono-attributaire une équipe pluridisciplinaire qui sera attributaire de marchés subséquents de conception-réalisation.

Variants acceptés : oui.

Accord-cadre avec minimum et maximum, et un opérateur économique.

Durée du marché : douze (12) mois.

Reconduction : oui.

Nombre de période de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de douze (12) mois et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de un (1) an et trente-six (36) mois.

Options : oui.

Description des options : si les circonstances le justifient, un marché subséquent démarré au cours de la dernière année de reconduction de l'accord-cadre devra être achevé, le cas échéant, dans la limite de six (6) mois au-delà de la durée de validité de l'accord-cadre.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse. Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Conditions particulières :

Caractéristique des prix : par marchés subséquent.

- modalité de variation des prix : par marché subséquent ;
- une avance de 5 % pourra être accordée par marché subséquent dans les conditions prévues au contrat ;
- règlement des comptes : selon les modalités définies par marché subséquent ;
- le délai global de paiement est de trente (30) jours.

Variants : autorisés par marché subséquent.

Type de procédure : restreinte.

Nombre d'opérateurs envisagés : 3.

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

- garanties et capacité techniques et financières en adéquation avec la nature et l'envergure de l'accord-cadre ;
- capacité professionnelle (sur la base de 3 références) ;
- pertinence des références datées et chiffrées sur des programmes réalisés avec un mode constructif rationalisé et un coût optimisé.

Réduction du nombre d'opérateurs durant la possible négociation ou le dialogue : recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre de solutions à discuter ou des offres à négocier.

Conditions de participation : habilitation à exercer l'activité professionnelle et compris les exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession. Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- DC1 (lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants) ;
- DC2 (déclaration du candidat), soit sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) ;
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner ;
- un extrait K, un extrait Kbis, un extrait D1 de préférence de moins de trois (3) mois ou, à défaut, un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat ;
- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 et L. 5212-11 du Code du travail.

Capacité économique et financière : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global qui devra être supérieur à 3 fois l'estimation des travaux pendant toute la durée de l'accord-cadre et le chiffre d'affaires concernant les travaux de même nature, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- preuve d'une assurance pour les risques professionnels (responsabilité civile et décennale à produire pendant toute la durée de l'accord-cadre).

Capacité technique et professionnelle :

- liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ;
- liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestation de bonnes exécutions pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils sont effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) ;
- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ;
- indication des titres d'ingénieurs et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat.

Niveau spécifique minimal exigé : compétences et références sur des opérations de conception-réalisation en adéquation avec l'envergure de l'opération.

À ce titre, le groupement candidat devra fournir, à l'appui de sa candidature, un support papier au format A4 ainsi que 3 supports numériques (CD-Rom ou clé USB) sur lesquels seront transmis :

- l'ensemble des pièces de la candidature ;
- un support de présentations sous forme de PowerPoint ou format paysage, de préférence où seront mentionnées : présentation de 3 références les plus significatives sur des opérations avec mode constructif rationalisé et coût optimisé, avec une performance énergétique et une envergure financière équivalente ou supérieure à l'estimation de LOGISENS (une par site) du mandataire et de l'architecte du groupement en relation avec l'objet du marché (entre 5 et 15 logements et dont la performance énergétique est supérieure à la RT 2012), exécutées au cours des cinq dernières années pour l'entreprise de travaux, ou des trois dernières années pour l'architecte, ou en cours et mentionnant les éléments suivants :
 - une illustration au format A4 (sur diapositive) sous forme de photo pour les opérations linéaires ou en cours et sous forme de perspective pour les opérations en cours d'étude ;
 - le libellé ;

- la localisation ;
 - la durée de l'opération et date de réalisation ;
 - montant de l'opération HT ;
 - surface de plancher m² + ratio au m² ;
 - performance énergétique ;
 - caractéristique de l'opération (notamment le procédé de construction).
- D'autre part, afin de permettre d'évaluer les compétences du groupement, celui-ci est incité à remplir et à transmettre à l'appui du dossier de candidature, les documents suivants et disponibles sur la plateforme : <http://logisens.e-marchespublics.com>
- le guide de réponse du processus de méthodologie : sous forme de PowerPoint ;
 - le guide de réponse d'appréciation des références : sous forme de PowerPoint ;
 - la grille d'analyse de la candidature.

Date limite de réception des candidatures : vendredi 20 juillet 2018, à 11 heures.

Informations complémentaires : groupement conjoint avec mandataire solidaire. Les équipes devront avoir pour mandataire une entreprise générale qui devra ou minimum s'associer avec un architecte et des BET structures et fluides (intégrés ou non à un cabinet d'architecte). Des compétences supplémentaires peuvent être ajoutées mais ne seront pas déterminantes pour le choix des équipes. En revanche, l'entreprise générale, mandataire du groupement constitué devra s'assurer que l'ensemble des cotraitants soient associés et par conséquent présent tout au long des marchés subséquents confiants.

Trois équipes au minimum seront retenues par le pouvoir adjudicateur en phase candidature après avis de la commission des marchés de LOGISENS pour remettre une offre pour l'accord-cadre.

Après analyse et négociation éventuelle, une seule équipe sera lauréate de l'accord-cadre et par conséquent titulaire des marchés subséquents de conception-réalisation à intervenir sur présentation d'une offre personnalisée par marché subséquent dans le respect des exigences de l'accord-cadre.

Une prime sera versée aux candidats. Son montant est fixé à 5.000 € HT. Cette prime sera versée aux candidats retenus dans le cadre de l'accord-cadre en conception-réalisation, sous réserve d'avoir respecté les exigences du cahier des charges et du règlement de la consultation.

Précisions à l'attention des candidats :

- coût de construction : 1.100 €/m² (accréditements privatifs inclus et hors garage) ;
- minimum de 5 logements commandés par an, maximum 15 ;
- liberté sur les propositions de système constructif ;
- performance énergétique attendue en RT 2012, 10 % (évolution -20 % et Label E2C1 possible dans le 9PU) ;
- ouverture pour construire des logements intermédiaires.

Procédure de recours :

Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Clermont-Ferrand, 6, cours Sablon, CS 90129, 63033 Clermont-Ferrand cedex 1, tél. 04.73.14.61.00, fax 04.73.14.61.22, courriel : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 5 juin 2018.

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ

COMMUNE DE MASSIAC

ENQUÊTE PUBLIQUE

PORANT SUR LE PROJET DE CRÉATION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE) DU COLOMBIER, MASSIAC

AVIS DE PROLONGATION DE LA DURÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 9 avril 2018, la présidente de Hautes Terres Communauté a ordonné l'ouverture de l'enquête sur le projet de création de la ZAE du Colombier pour une période initiale de trente-trois (33) jours, du 7 mai 2018 au 8 juin 2018 inclus.

Par arrêté en date du 6 juin 2018, les délais de l'enquête ont été prolongés de quinze (15) jours, soit jusqu'au 22 juin 2018 inclus.

M. THOMAS, retraité de l'enseignement, est désigné par le président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroule à la mairie de Massiac et au siège de Hautes Terres Communauté à Murat, jusqu'au 22 juin 2018, aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun peut prendre connaissance du dossier et apporter ses observations sur les registres d'enquête déposés. Le dossier est également consultable sur le site : www.hautesterres.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis à Hautes Terres Communauté.

AVIS AU PUBLIC

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA CHÂTAIGNERAIE CANTALienne

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 2

DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE MAURS

Le conseil communautaire de la Châtaigneraie Cantalienne a lancé une procédure de modification simplifiée du plan local d'urbanisme de Mours.

Le dossier de la modification simplifiée du PLU et un registre où seront consignés les observations, remarques et suggestions du public seront mis à la disposition du public durant un (1) mois en mairie de Mours du 18 juin 2018 au 20 juillet 2018 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit du lundi au mardi, de 9 heures à 12 heures,

du mercredi au vendredi, 9 heures à 12 heures et 14 heures à 17 heures et le samedi, de 9 heures à 12 heures.

Cet avis sera consultable en mairie jusqu'à la fin de la mise à disposition.

464670

PRÉFET DU CANTAL

Secrétariat général

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial

Bureau de l'environnement et de l'utilité publique

AVIS D'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PARCELLAIRE

SOLLICITÉE PAR LE SYNDICAT DES EAUX DRUGÉAC, SAINT-BONNET-DES-SALERS EN VUE DES ACQUISITIONS NÉCESSAIRES À LA MISE EN PLACE DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION IMMÉDIATE DES CAPTAGES LESTRADE, ENGENDRE, JUGE ET NAVASTE, SUR LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-DES-SALERS

Par arrêté préfectoral n° 2018-0637 du 14 mai 2018 est ouverte, du jeudi 7 juin 2018 au jeudi 21 juin inclus, soit pendant une durée de quinze (15) jours consécutifs, l'enquête parcellaire en vue de l'acquisition en pleine propriété par le SYNDICAT DES EAUX DRUGÉAC, SAINT-BONNET-DES-SALERS des terrains nécessaires à la mise en place des périmètres de protection immédiate des captages Lestrade, Engendre, Juge et Navaste.

Elle sera conduite par M. Mathieu LEPOUVRE, consultant en environnement, désigné par l'arrêté précité en tant que commissaire enquêteur. Celui-ci siégera en mairie de Saint-Bonnet-des-Salers, les :

- jeudi 7 juin 2018, de 9 heures à 12 heures ;
- jeudi 21 juin 2018, de 9 heures à 12 heures.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier déposé à la mairie de Saint-Bonnet-des-Salers est tenu à la disposition du public aux jours et heures habituels de la mairie, à savoir : les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis, de 9 heures à 12 heures.

Recueil des observations du public : les observations sur les limites des biens à exproprier doivent être formulées par écrit. À ce titre, elles seront :

- soit consignées par les intéressés sur le registre d'enquête ;
- soit adressées par correspondance au maire de la commune de Saint-Bonnet-des-Salers qui les joindra au registre d'enquête ou au commissaire enquêteur en mairie de Saint-Bonnet-des-Salers.

Dans un délai qui ne pourra excéder un (1) mois à compter de la clôture de l'enquête, après avoir examiné les observations consignées ou annexées au registre d'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au préfet, bureau de l'environnement et de l'utilité publique, le procès-verbal qu'il aura dressé, le dossier et le registre d'enquête accompagnés de son avis sur l'emprise du projet.

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général :
Charbel ABOUD.

457032

Pour vos annonces officielles

CentreFrance
Publicité

Service annonces officielles,
un seul interlocuteur

0 826 09 01 02 Service 24h/24

annoncesofficielles@centrefrance.com

centrefranceOfficielles

LA MONTAGNE

Président du Conseil d'administration : **M. Michel HABOUZIT**

Directeur général
Directeur de la publication : **M. Alain VEDRINE**

Directeur de la coordination éditoriale : **M. Olivier BONNICHON**

Directrice de l'innovation éditoriale : **Mme Soizic BOUJU**

Fondateur : **Alexandre VARENNE**

Principaux actionnaires : Fondation Alexandre et Marguerite VARENNE ; Groupe VARENNE (MAN-SOGESECOM) ; SACAM-CENTRE. SA au capital de 609.796 €. RC B 856 2005 156 (S B 15)

DIRECTION, RÉDACTION : 45, rue du Clos-Four - 63056 CLERMONT-FERRAND Cedex 2. Téléphone 04.73.17.17.17. Fax rédaction 04.73.17.18.19. Tirage OJD 2015 : 179.958 exemplaires. Commission paritaire : n° 0420 C 86413.

IMPRIMERIE : GCF - 40, rue Morel-Ladeuil - 63000 Clermont-Ferrand.

I. - PUBLICITÉ LOCALE : CENTRE-FRANCE PUBLICITÉ, 45, rue du Clos-Four, 63020 CLERMONT-FERRAND Cedex 2 :
1) Publicité commerciale. - Tél. 04.73.17.30.42.
2) Petites annonces. - Tél. 0825 818 818*.
3) Annonces officielles. - Tél. 0826 09 01 02*.
4) Emploi - carrières et professions. - Tél. 0826 09 00 26*.
5) Avis nécrologiques. - Tél. 0825 31 10 10*.

II. - PUBLICITÉ NATIONALE : 366 SAS - 101, boulevard Murat - CS 51724 - 75771 Paris Cedex 16 :
1) Publicité commerciale. - Tél. 01.80.48.93.66.
2) Annonces classées - carrières et professions : Tél. 01.80.48.93.89. *36 € TTC la minute.

Journal imprimé sur du papier majoritairement produit en France, détenteur de l'Écolabel sous le numéro FR052701, et produit à partir de fibres recyclées à hauteur de 60 % et de fibres vierges issues de forêts gérées durablement. L'outillage des eaux est de 0,01kg/d de papier.

CentreFrance